

COUR CRIMINELLE.

—000000—

PROCÈS DE JOHN R. HEALEY.

—000000—

AFFAIRE CRÉMAZIE.

—000000—

FRAUDES IMMENSES.

—000000—

Le 11 novembre 1862, la ville de Québec et le pays apprenaient avec stupeur, qu'Octave Crémazie, de la maison J. et O. Crémazie, libraires, de Québec s'était enfui du pays, ayant commis des faux à un montant d'au-delà de cent mille piastres. Les billets forgés se trouvaient en la possession de plusieurs Banques, et chez un grand nombre de prêteurs d'argent.

Presque tous ces billets portaient l'endossement de Jacques Crémazie, Recorder, le frère du fugitif et des Hons. F. Evanturel et Joseph Cauchon, ses intimes amis, et celui d'Augustin Côté, propriétaire du *Journal de Québec*. Un grand nombre de ces billets étaient prétendus signés par des prêtres.

Ces billets ont ainsi été mis en circulation depuis 1854, pendant huit ans avant le départ d'Octave Crémazie. Aussi, immense a été la surprise des porteurs des billets en apprenant que ces billets étaient des faux. Les endosseurs du moins le déclaraient.

Il parut étonnant au public que M. Crémazie eût pu commettre des faux ainsi pendant huit ans, sur une aussi immense échelle, se servant pour cela du nom de son frère et de ses intimes amis, sans que la chose eût été plutôt découverte. Les porteurs des billets en conclurent nécessairement que cette fraude gigantesque n'avait pu se commettre sans leur participation et complicité. Aussi des actions civiles furent intentées contre les endosseurs pour le recouvrement de ces billets.

Il est toujours facile pour des défenseurs de retarder la marche d'un procès. Aussi la première action est-elle encore pendante en appel sur un point incident. La seconde n'est point encore mûre pour l'enquête.

Octave Crémazie était disparu. Un témoin important restait dans le pays. Il était donc nécessaire de détruire d'avance le témoignage qu'il pourrait donner. Pour parvenir à ce but, on accusa J. R. Healey, le courtier qui avait négocié ces billets, de les avoir mis en circulation, sachant que les endossements Crémazie, Evanturel et Côté étaient faux et forgés.

Souvent et presque toujours le méchant, le criminel trouve son châtement là où il avait cherché son salut. La providence veille.